

PV de la DUP jeudi 20 octobre 2016 9h00 à Poitiers

♦ Membres de la DUP :

le Président : Dr J. Gautier,

la secrétaire, Claire-Odile Beauvallet,

• la Trésorière : Sarah Georget,

la Trésorière remplaçante : Marie Carof,

• invité : Amaury Derville,

♦ Ordre du jour

- 1. Approbation du PV du mois de septembre.
- 2. Proposition de la fiche de poste de "l'infirmière ASALEE"
- 3. Présentation du courrier informatif destiné aux salariés ASALEE
- 4. Mise en place du CHSCT
- 5. Questions diverses:
 - IRDES : audit final
 - Mutuelle Santé : obligation après 1 an d'y adhérer ?
 - Organisme gérant le 1% logement ASALEE?
 - Séminaire ASALEE 2016

જી

La séance est ouverte à 9h15

1. Approbation du PV du mois de septembre

Le Procès Verbal est approuvé sans modification signé électroniquement, et mis en ligne aussitôt ainsi que les PV des mois d'avril, juin et les 2 PV de carence des mois de juillet et aout aussi.

2. Proposition de la fiche de poste de "l'infirmière ASALEE"

Les membres de la DUP propose une fiche de poste de l'IDSP ASALEE, modifiée et réactualisée, donc tenant compte des derniers protocoles validés.

Quelques modifications sont à faire avant que la fiche soit présentée aux membres du Conseil d'Administration d'ASALEE, pour approbation.

3. Présentation du courrier informatif destiné aux salariés ASALEE

Les membres de la DUP envisage d'adresser un courrier électronique aux salariés infirmièr(e)s ASALEE afin d'expliquer le rôle de la Délégation Unique du Personnel. La lecture est faite par le Dr Gautier qui en valide la diffusion, sans modification à apporter.

4. Mise en place du CHSCT

Suite à la formation suivie par les 3 membres de la DUP, est apparu l'oubli d'élections du CHSCT.

Le Comité d'Hygiène et Sécurité des Conditions de Travail, aurait du se composer de 3 membres, puisque l'on doit se référer au nombre de salariés équivalent temps plein à la date des élections de la DUP en octobre 2014.

L'employeur doit faire un appel à candidature aux salariés présents à la date des élections, et ce sont les membres de la DUP qui désignent les membres du CHSCT.

ASALEE, fera le nécessaire pour corriger cette carence.

5. Questions diverses:

- IRDES : audit final

Le retour de l'audit fait par l'IRDES, n'est totalement pas terminé à ce jour.

Il est envisagé que la présentation des conclusions sera faite fin novembre face à des représentants des partenaires contractuels (Ministères de la Santé, CNAMTS, collectivités territoriales...)

- Mutuelle Santé : obligation après 1 an d'y adhérer ?

NON, il n'y pas d'obligation d'adhérer à la mutuelle santé proposer par l'employeur mais les salariés doivent alors fournir un certificat d'adhésion à une mutuelle.

Vous trouverez sur PSA <mark>un formulaire de dispense à compléter et adresser par courrier électronique à</mark> ??????????? mail

NB = une absence de réponse doit se traduire par une adhésion d'office

- Organisme gérant le 1% logement ASALEE ?

Il s'avère qu'ASALEE n'a pas cotisée au 1% logement puisque selon la règle, des franchissement de plus de 20 salariés, ce seuil n'a été atteint qu'en 2013.

ASALEE commencera à cotiser en 2017 avec un abattement de 75%, puis en 2018 avec un abattement de 50%, puis en 2019 un abattement de 25% pour pleinement cotiser en 2020 sur la totalités des salaires

- Séminaire ASALEE 2016

A ce jour, Amaury Derville annonce 350 inscrits pour le séminaire qui se tiendra le jeudi 1 décembre, à la Bellevilloise lieu riche d'histoire, qui est aujourd'hui une salle de concert, d'expositions et de réunion, située aux 19-21, rue Boyer dans le 20° arrondissement de Paris.

Une présentation du projet quant à l'organisation des interventions envisagées nous est faite; plusieurs thèmes de conférence seront proposés, réunissant 60 personnes, ainsi que des ateliers de réflexions avec 10/15 personnes et animateur.

Le repas sera offert sur place.

L'après midi se découpera comme la matinée et se clôturera par une restitution des différents ateliers.

Les intervenants extérieurs sont encore incertains.

Une invitation électronique sera adressée aux salariés inscrits afin de choisir les ateliers auxquels il souhaite participer, ainsi que des précisions horaires du déroulement de cette journée séminaire annuel d'ASALEE.

La séance est clôturée à 10h40

∞6

La date de la prochaine réunion n'est pas fixée aussitôt. Le Dr Gautier envisageant de déléguer à la vice présidente d'ASALEE, le Dr Isabelle RAMBAULT-AMOROS exerçant à Brioux, sa place pour les prochaines réunions de la DUP.

signature du Président Dr Jean GAUTIER signature de la secrétaire Claire-Odile Beauvallet